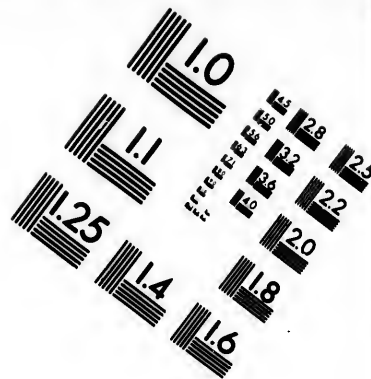
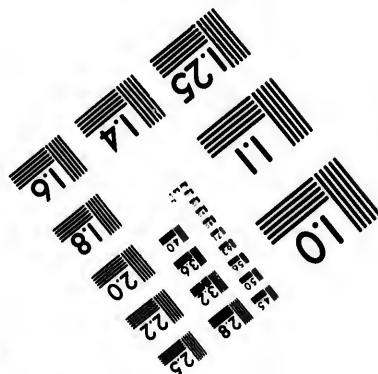
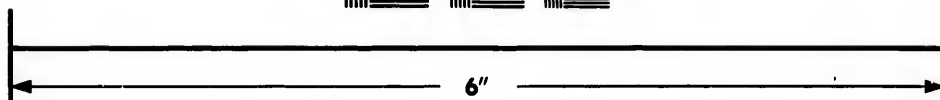




Resolution test chart showing patterns of vertical and horizontal lines with numerical values ranging from 1.0 to 2.5.



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Pagination as follows : [31] - 50 p.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									☒		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

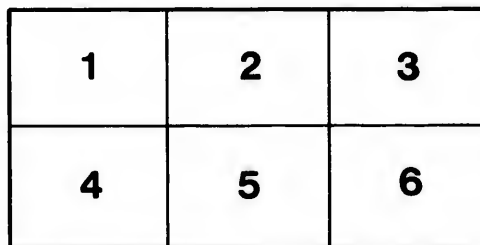
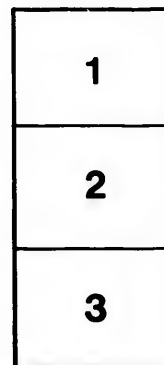
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

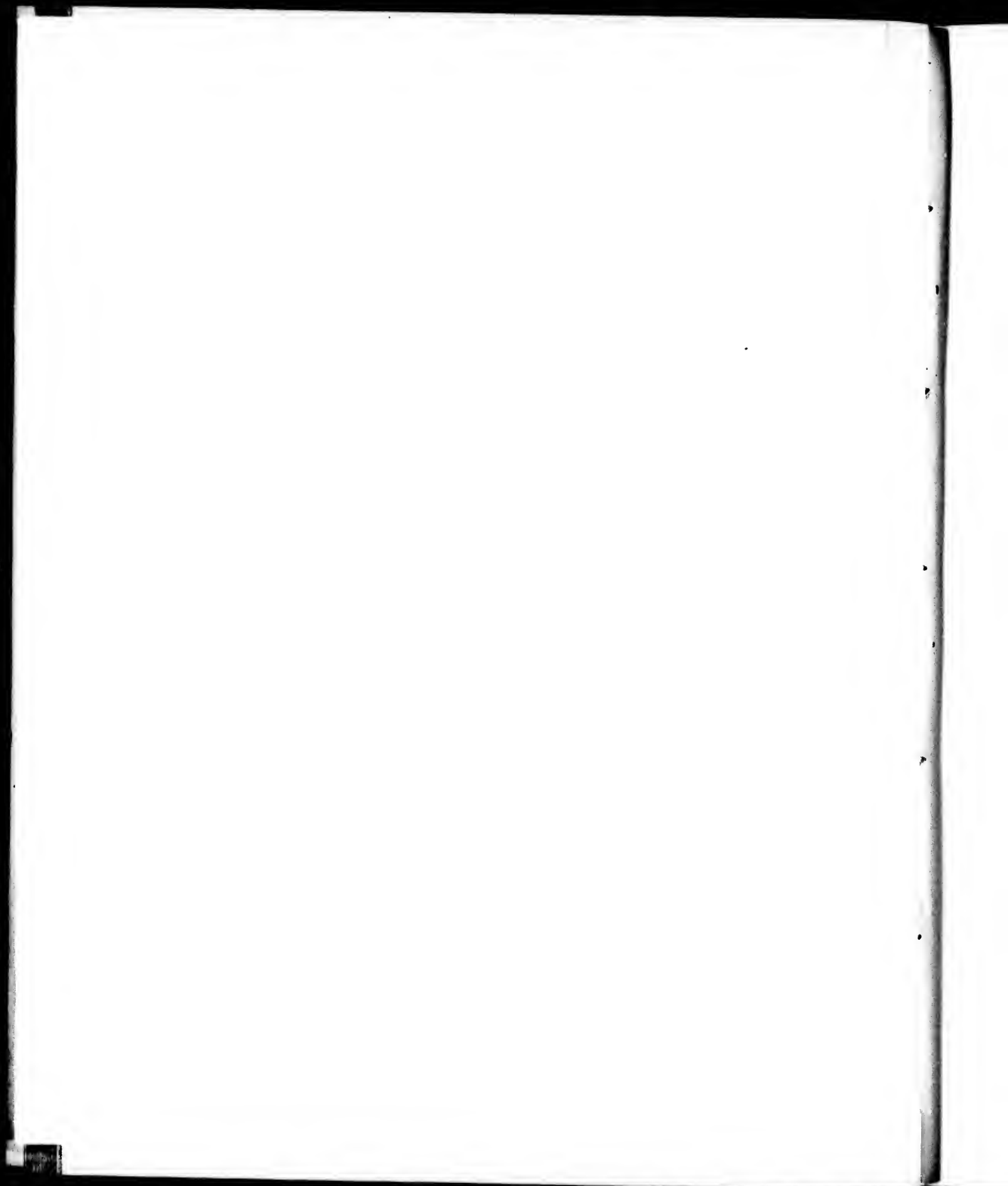
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



V—*Poutrincourt en Acadie*—1604-1623,

Par B. SUIITE.

(Lu le 21 mai 1884.)

A la suite des explorations faites de 1597 à 1603 sur le Saint-Laurent, et qu'avaient dirigées Pontgravé, Chauvin, de Monts et Champlain, sur toute la partie navigable de ce fleuve, le sieur de Monts s'identifia avec les projets dont la Nouvelle-France était l'objectif, et il obtint un privilège d'établissement qui donna naissance à la colonie acadienne. Rappelons ce qu'était ce personnage.

Pierre du Gua ou du Guast, sieur de Monts, né en Saintonge, patrie de Samuel de Champlain, mais d'une famille italienne, appartenant à la religion réformée, bon serviteur du Béarnais, avait été mêlé aux troubles de la Ligue. Peut-être était-il parent du capitaine du Guast, favori de Henri III, chargé par celui-ci de tuer le cardinal de Guise (1588). D'après Brantôme, du Guast était l'homme le plus accompli de son temps. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, disait du même officier : "C'est un corps gâté de toutes sortes de vilénies, qui fut donné à la pourriture, et son âme au démon, à qui il en avait fait hommage." A la suite d'intrigues de cour, on le trouva assassiné dans son lit, suivant la coutume du temps. Desportes fit sur sa mort un sonnet passable qui se termine par ces vers :

Enfin, la nuit, au lit, faible et mal disposé,
Se vit mourir de ceux qui n'eussent pas osé,
En plein jour, seulement regarder son visage.

Cela rappelle Casimir Delavigne disant des soldats de la vieille garde morts à Waterloo :

L'ennemi, les voyant couchés dans la poussière,
Les regarda sans peur pour la première fois.

Pierre du Gua fut nommé gouverneur de Pons, en Languedoc, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, et se tint en faveur pendant de longues années. C'était, dit Charlevoix, un fort honnête homme, dont les vues étaient droites et qui avait du zèle pour l'Etat, et toute la capacité nécessaire pour réussir dans l'entreprise de l'Amérique. Comme il offrait de couvrir les dépenses, le roi lui donna carte blanche, avec le titre de son lieutenant-général au pays de la Cadie, du 40e au 46e degré, pour peupler, cultiver et faire habiter, rechercher les mines d'or et d'argent, bâtir des villes, concéder des terres, etc. Le privilège, en dehors de la concession des terres aux habitants, s'étendait jusqu'au 54e de latitude.

La compagnie formée en cette circonstance se composait de marchands de Rouen, Saint-Malo et La Rochelle. C'est la première fois que nous voyons cette dernière ville figurer dans les arrangements concernant le Canada. Il n'en est pas moins vrai que, depuis très longtemps déjà, ses armateurs envoyaient sur les côtes de l'Acadie et au golfe Saint-

Laurent des navires qui faisaient la pêche et la traite ; Cartier avait rencontré, en 1534, dans le détroit de Belle-Isle, un grand vaisseau de La Rochelle. Deux Rochelois, associés de de Monts, en 1604, se nommaient Macquin et Georges.¹ Au printemps de 1604, ils équipèrent deux bâtiments, de cent vingt et de cent quarante tonneaux, commandés par les capitaines Timothée, du Havre-de-Grâce, et Morel, de Honfleur, aidés des pilotes Cramolet et Pierre Angibaut dit Champdoré. A bord montèrent le sieur de Monts, son secrétaire Ralleau, Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, Champlain, Pontgravé, Louis Hébert et cent vingt artisans et soldats. Bien qu'arrivée un peu tard à l'île Sainte-Croix située dans la baie de Fundy, près de la côte du Nouveau-Brunswick, la petite troupe commença des cultures et "y fist un fort garny de canons et de plusieurs bastimens de charpenterie. Il y en eust auleuns qui se cabanèrent à la mode des sauvages." Durant l'hiver (1604-5), trente-six hommes moururent du mal de terre, sorte de scorbut ; soixante et huit furent malades ; onze seulement eurent sans trop de malaise la mauvaise saison : "c'étaient les chasseurs qui, en gaillards compagnons, aimaient mieux la picorée que l'air du foyer," dit le père Biard qui, en 1611, recueillit cette tradition.

Un tel commencement de colonie ne promettait pas des merveilles. De Monts avait cependant amené des laboureurs et des moutons,² peut-être aussi des bestiaux, mais il n'en est point parlé. Le printemps venu, on se décida à adopter Port-Royal de préférence à Sainte-Croix. Quarante-quatre hommes s'installèrent à Port-Royal ; les champs commencés de Sainte-Croix ne furent nullement négligés.

De Monts se découragea. Il dut retourner en France cette année (1605), par suite des plaintes formulées contre lui. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la traite formait alors la base de ses calculs. Il usait de son privilège avec une grande rigueur à l'égard des marins qui fréquentaient les côtes, depuis Terre-neuve jusqu'à Boston, ce qui l'avait fait décrier à la cour. Il ne semble pas avoir saisi dès le début le côté civilisateur de sa mission. Lescarbot le prit pourtant beaucoup :

De Monts, tu es celui de qui le haut courago
A tracé le chemin à un si grand ouvrage.

L'hiver de 1605-6, douze hommes moururent du mal de terre presque en même temps. La troupe de 1604 renfermait des catholiques et des protestants, dans une proportion à peu près égale, paraît-il. La France était à moitié protestante ou à peu près. Je ne connais pas le nom du pasteur de cette croyance, mais l'un des deux prêtres catholiques, nommé Nicolas Aubry, de Paris, appartenait à une bonne famille, qui s'était opposée à son voyage en Amérique. C'est le même qui s'égara dix-sept jours dans les forêts, et dont Champlain et Lescarbot nous ont raconté les aventures. Il vivait encore en France en 1612, et désirait reprendre ses voyages. L'autre prêtre et le ministre moururent dans l'hiver de 1605-6 ; on les enterra ensemble, bien qu'ils se fussent disputés vaillamment en plus d'une rencontre et même combattus à coups de poings sur le fait de la religion. Champlain nous raconte ces curieux détails.

Poutrincourt était également repassé en France. C'est lui qui releva les affaires de Port-Royal, abandonnées ou fort négligées par de Monts. Nous reverrons ce dernier per-

¹ J'ai recueilli tous les noms qui sont passés sous mes yeux pendant que je préparais cet article.

² L'un d'eux, étant tombé à la mer, donna son nom au port Mouton.

sonnage s'occupant de nouveau des intérêts de l'Acadie; mais Poutrincourt s'identifia plus que lui avec cette contrée.

La famille de Poutrincourt remonte dans l'histoire à Gaultier l'Ancien, sieur de La Ferté, mort avant l'année 1090, et qui était seigneur de la vicomté de Biencourt dans le Ponthieu, en Picardie. Le quinzième descendant en ligne directe de ce Gaultier se nommait Florimond de Biencourt, né vers 1500, ou même plus tard, et qui débuta dans la carrière des armes (1525) sous le duc de Guise. Il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1532, et ne cessa, durant plus de trente autres années, de remplir des charges importantes. Sa femme, Jeanne de Salazar, fille de Jacques de Salazar, chevalier, seigneur de Marsilly, tué à la bataille de Pavie (1525), lui donna neuf enfants, parmi lesquels Jean de Biencourt, né en 1557, et qui, en vertu du testament de ses père et mère (1565), hérita de la terre de Marsilly. Ce fut le seigneur de Port-Royal.

Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, seigneur de Marsilly, baron de Guérard en Brie, seigneur de Guibermesnil, baron de Saint-Just en Champagne (du chef de sa mère) et seigneur de plusieurs autres lieux, servait, avec son frère aîné Jacques, le parti de la Ligue ou de Henri III, durant les années 1587-89, et, comme il se trouvait assiégé dans le château de Beaumont par le roi de Navarre, celui-ci lui proposa, mais sans succès, de lui donner le comté où il était, s'il voulait se mettre à son service. Plus tard, Henri IV s'étant fait catholique (1593), Poutrincourt se déclara pour lui, et reçut ce compliment de la part du souverain, "qu'il était un des hommes des plus de bien et des plus valeureux de son royaume."³ Beau soldat, la main prompte et le cœur généreux, il gagna la confiance de Henri IV, qui l'honora de plusieurs lettres relatives aux affaires militaires, le fit chevalier de ses ordres, gentilhomme ordinaire de sa chambre, mestre de camp de six compagnies de gens de guerre, et lui témoigna constamment une grande amitié. Vers 1590, il avait épousé Claudine Pajot et en eut sept ou huit enfants, savoir : 1o Jean, qui signait comme son père "Jean de Biencourt," ce qui signifierait qu'il était l'aîné des garçons; il paraît s'être éteint sans alliance vers l'année 1618. 2o Charles de Biencourt, qui passa en Acadie (1610), où il mourut (1623) empoisonné, dit-on. 3o Jacques, qui a continué la lignée; il a porté le nom de Salazar. 4o Jeanne, mariée à Charles Vion, chevalier, seigneur de La Fié. 5o Marie, épouse, en premières noces, de Jacques du Bourg, chevalier, seigneur de Mariolles, arrière-petit-neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France; et en secondes noces, de Charles L'Huillier, seigneur de Saint-Mesmin et de Courlanges. 6o Claudine, mariée à Pierre L'Huillier, frère de Charles, puis à Charles Gauthier. Et deux autres enfants morts sans alliances.

Poutrincourt, substitué à de Monts, parvint en 1606 à recruter une autre troupe, formée à peu près des mêmes éléments que la première, et l'embarqua à La Rochelle, sur le *Jonas*, capitaine Foulques,⁴ pilote Olivier Fleuriot, de Saint-Malo. De Monts envoyait son secrétaire, le sieur Ralleau, pour surveiller ses intérêts.

Un auteur dont il faudrait étudier les livres avec plus d'attention qu'on ne l'a fait

³ *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1ère série, t. XV, p. 379.

⁴ Dans une lettre de 1618 que je cite plus loin, il prend le nom de Poutrincourt, ce qui montrerait que son frère aîné était mort avant cette date.

⁵ Peut-être le même qui fut captif à Tunis en 1611, et qui a fait un mémoire au sujet des corsaires barbaresques (*Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. XV, p. 363).

jusqu'à présent, un homme précieux qui vient au second rang parmi les fondateurs de l'Acadie, Marc Lescarbot était du voyage. Le grand calme de son esprit et son indépendance ont déplu aux manipulateurs de notre histoire, qui ne veulent accepter les témoignages ou les jugements des écrivains qu'à condition de trouver en eux des instruments de leurs idées étroites. Mais un jour on lira l'*Histoire de la Nouvelle-France* et les *Muses* de Lescarbot... lorsque le terrorisme aura disparu de la province de Québec. Ceci veut dire que cet excellent homme, bon chrétien, français jusqu'au bout des ongles, n'était pas de l'école des jésuites.

Marc Lescarbot, né à Vervius, en 1570 ou à peu près, se qualifie dans ses ouvrages de seigneur de Saint-Audebert, non loin de Soissons, et d'avocat en parlement. Il avait publié (1599) une traduction du *Discours de l'origine des Russiens*, de César Baronius, savant historien ecclésiastique. Saluons le premier poète qui ait vécu au Canada! Voici comment il raconte le motif de son voyage: "Ayant eu l'honneur de connaître le sieur de Poutrincourt quelques années auparavant, il me demanda si je voulais être de la partie... Désireux, non tant de voir le pays que de connaître la terre oculairement, et fuir un monde corrompu, je lui donnai parole." Il venait de perdre un procès qui lui tenait au cœur; à son retour en France, il en appela et eut gain de cause. A La Rochelle, au printemps de 1606, il écrivit une épître dont je détache une strophe:

Poutrincourt, c'est donc toi qui as touché mon âme
Et lui as inspiré une dévotion flamme
A célébrer ton los et faire par mes vers
Qu'à l'avenir ton nom vole par l'univers.

Lescarbot avait beaucoup d'étude et savait observer. Son style rappelle celui de Montaigne. Pourquoi la Société royale ne ferait-elle pas un examen de ses ouvrages au double point de vue de l'histoire et de la bibliographie ancienne?

La première culture de la terre avait été faite à l'île Sainte-Croix. Dans l'été de 1606, Poutrincourt mit ses hommes au labourage à Port-Royal. Il y a apparence que ces travaux se firent sous la direction de Louis Hébert, apothicaire de Paris, lequel, outre son penchant pour l'agriculture, herborisait et étudiait les plantes du pays nouveau. "Le labourage est la première mine qu'il nous faut chercher," disait Lescarbot. Le plan seigneurial de Poutrincourt était bâti sur ce principe.

Dans la troupe de de Monts (1604) il n'est fait aucune mention de femmes. Louis Hébert, qui en formait partie, était marié avec Marie Rollet depuis au moins deux ans à cette époque; son premier enfant connu, Guillemette, paraît être né en 1606; mais, en supposant que ce fût en 1605 ou 1607, je me croirais toujours justifiable de lui donner Port-Royal pour berceau. Cette fille de race blanche, première-née dans la Nouvelle-France, épousa (1621), à Québec, Guillaume Couillard, et vit le développement de la colonie puisqu'elle mourut en 1684 — ajoutons entourée du respect de tous ses concitoyens. Nos chroniques racontent sa vie.

Une île, située dans la rade de Port-Royal, et une petite rivière qui coule non loin de là, ont reçu, dès 1605 ou 1606, le nom de Hébert, lequel a été corrompu en Imbert par les cartographes; finalement, les Anglais leur ont imposé les appellations de *Bear Island* et de *Bear River*.⁶

⁶ Au moment où j'écris, les journaux de la Nouvelle-Ecosse discutent sur l'origine de ces deux noms.

Avant de repasser en France, dans l'été de 1606, Poutrincourt pouvait donc regarder d'un œil satisfait sa colonie augmentée et en voie de se suffire à elle-même par l'agriculture. Je tiens à faire disparaître, autant que la vérité le permet, ce caractère d'aventuriers appliqué par les historiens aux hommes de de Monts et de son successeur. On voit jusqu'ici quelques faux calculs de la part des chefs, mais aussi une grande pensée dominant toute l'entreprise de Poutrincourt : celle d'une colonie agricole.

Le sonnet suivant de Marc Lescarbot, en date de Port-Royal le 24 août 1606, m'a été communiqué comme inédit par un membre de la famille Biencourt :

Adieu aux Français retournant de la nouvelle France en la France gantoise.

A M. DE POUTRINCOURT.

Scipion, ennuyé de la trompeuse vie
D'un siècle corrompu, passa de ses vieux ans
Le chagrin au déduit des jardins et des champs,
Dédaignant les douceurs d'une ingrante patrie.

Ton âme, Poutrincourt, d'injustice ennemie,
En nos mœurs corrompus ne prend nul passage,
Et, comme Scipion, tu cherches dès longtemps
Un séjour d'innocence éloigné de l'envie.

Mais en ce point ici tu passes Scipion :
C'est que, fuyant si loin des hommes la malice,
Non seulement tu sors à la religion ;¹

Mais tu t'acquires encore un renom glorieux :
Et l'autre, s'écartant loin de ses envieux,
Se contenta d'avoir aux pieds foulé le vice.

Avec des terres en culture, des maisons commodés, des moulins (construits par Lescarbot), la pêche, la chasse, l'amitié des sauvages, un peu de secours de France, la colonie se voyait assez fermement établie pour envisager l'avenir. C'est de Paris que devait sourdre l'orage ; on était loin de s'en douter.

Au mois de mai 1607, un nommé Chevalier, de Saint-Malo, apporta des lettres de de Monts, ordonnant à Poutrincourt de ramener tout son monde en France. Chevalier, raconte Lescarbot, avait en charge de capitaine au navire, et comme tel était responsable des provisions destinées à Port-Royal ; mais il prouva adroitement que le tout avait été ou perdu ou endommagé... "par les chemins, par fortune de gueule," ajoute en riant le narrateur. Sur le *Jonas*, avec Chevalier, étaient le pilote Nicolas Martin et le capitaine Pontgravé. A Canseau, ils rencontrèrent "un bon vieillard de Saint-Jean-de-Luz, nommé le capitaine Savalet," lequel en était à son quarante-deuxième voyage dans ces lieux, — ce qui suppose autant d'années de navigation, pour le moins.

Poutrincourt, l'abbé Aubry, Champlain, Pontgravé, Biencourt, Champdoré, Lescarbot, Hébert — et tout ou partie de leurs hommes — s'embarquèrent donc pour la France, après ces nouvelles. Champlain fonda Québec l'année suivante.

¹ A plusieurs reprises Lescarbot revient, dans ses ouvrages, sur les sentiments de piété de Poutrincourt, et il le louange chaleureusement de ses efforts pour convertir les sauvages.

Si Lescarbot ne demeura pas longtemps en Acadie, son influence n'en fut pas moins grande sur les destinées de cet établissement, car il ne cessa, durant plusieurs années, d'occuper ses lecteurs du projet de la Nouvelle-France. Avant de mourir, il eut la satisfaction de voir Richelieu prendre en mains les affaires de la colonie. Ce vaillant écrivain a fait mentir le dicton populaire : "Un poète ne vaut pas un fendeur de pieux." Nous avons de Lescarbot une *Histoire de la Nouvelle-France* et les *Muses de la Nouvelle-France*, publiées à Paris en la même année 1609, et dans lesquelles les historiens ont beaucoup puisé. "On y voit un auteur exact et judicieux, dit Charlevoix, un homme qui a des vues, et qui eût été aussi capable d'établir une colonie que d'en écrire l'histoire." L'année de la publication de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, un pasteur protestant, Pierre Brondelle, en donna une paraphrase en langue anglaise, qui parut à Londres sous les auspices de Richard Hakluyt; le texte français eut trois éditions en peu d'années. Les *Muses* ont eu deux éditions du vivant de l'auteur. Il imprima aussi, en 1612, une *Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France, depuis 20 mois en ça*. Pierre de Castille, fils du célèbre président Jeannin, visita la Suisse en 1617; Lescarbot l'accompagna et écrivit en vers le *Tableau de la Suisse*, publié en 1618, en même temps qu'une nouvelle édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, complétée jusqu'à la mort de Poutrincourt. Cette publication, coïncidant avec la lettre de Charles de Biencourt du 1er septembre 1618, eut produit de grands résultats, si l'ouverture de la guerre de Trente ans n'eût paralysé la politique française. Nommé commissaire de la marine, Lescarbot paraît s'être éteint dans ces fonctions. La *Chasse aux Anglais*, composée en vers (1628), est son dernier livre connu. Lescarbot est, avec Champlain, le plus fort penseur des premiers temps de la Nouvelle-France. L'un et l'autre se sont tenus en dehors des partis religieux — et sont restés bons catholiques.

Qu'on me permette un mot de digression. Jean-François de La Roque, chevalier, seigneur de Roberval, de Nogens et de Prax, signait : "J. La Roque." Il est connu dans notre histoire sous le nom de Roberval, à l'occasion de ses voyages dans le Saint-Laurent avec Jacques Cartier. On sait que François Ier l'appelait le petit roi de Vimeu, à cause de la grande considération dont il jouissait dans cette partie de la Picardie, sa province. Écoutez maintenant ce que Lescarbot disait en 1612, parlant des prédications que M. Fleuche faisait aux sauvages à Port-Royal : "Quelquefois aussi il a conduit sa troupe en procession sur une montagne qui est au nord de leurs habitations, sur laquelle il y a un roc carré de toutes parts, de la hauteur d'une table, couvert d'une mousse épaisse où je me suis quelquefois couché plaisamment. J'ai appelé ce lieu le mont de La Roque, au portrait que j'ai fait du Port-Royal en mon *Histoire*, en faveur d'un mien ami nommé de La Roque, prévost de Vimeu en Picardie, qui désirait de prendre là une terre et d'y envoyer des hommes." Voilà bien, ce me semble, un petit-fils de Roberval qui s'occupait de l'Acadie.

De Monts obtint, en 1607, le droit d'exploiter (durant une seule année) la traite du fleuve Saint-Laurent, et, par sa protection, il permit à Champlain de fonder un poste à Québec (1608). Voyons la suite de sa carrière. Malgré la mort du roi (1610), ce gentilhomme était resté au poste de gouverneur de Pons, et jouissait encore d'un certain crédit à la cour. Sur les instances de Champlain, il ressaisit (1611) ses droits dans la Nouvelle-France, envoya des hommes, des arbres fruitiers, entre autres des pommiers, à Québec, et seconda de tous ses efforts la traite du Saint-Laurent; mais il céda à Mme de Guicheville ses prétentions sur l'Acadie. On le voit s'intéresser dans les affaires du

Canada en 1612, 1613, 1617 et 1627. Après cela nous le perdons de vue.⁸ Son influence a été très grande sur les commencements de notre colonie. Champlain savait le trouver à propos. Bien différent de ceux qui, avant lui, avaient tenté d'établir des postes dans ces territoires nouveaux, il sut enfin concilier l'idée du commerce des fourrures et de la pêche maritime avec la colonisation, et s'il ne parvint pas à fonder en Acadie et à Québec, de son vivant, des paroisses prospères, la faute en est à l'ignorance et aux préjugés de ses contemporains. Sully, principal ministre de Henri IV, ne disait-il pas qu'il était dangereux d'envoyer des cultivateurs dans les contrées lointaines, attendu que l'on courrait le risque de dépeupler la France! Il a fallu bien des travaux, une expérience chèrement acquise pour arriver, sous Richelieu (1627), à faire reconnaître le principe des colonies agricoles, et sous Colbert (1665), à mettre le principe résolument en pratique. Combien ne devons-nous pas savoir gré à de Monts, à Poutrincourt, à Champlain surtout, du dévouement dont ils ont fait preuve dans cette grande lutte en faveur d'une idée nouvelle, large, honorable, nationale et humanitaire!

Dans l'automne de 1607, aussitôt après son arrivée en France, Charles de Biencourt, alors âgé de seize ans à peine, se fit passer par de Monts la seigneurie de Port-Royal, ce qui le mit en état de continuer les travaux en les augmentant, surtout du côté de la culture des terres. Les années 1608 et 1609 s'écoulèrent de la sorte. Poutrincourt préparait en France une expédition plus importante que les précédentes. Jean de Biencourt, l'aîné des enfants de Poutrincourt, âgé de dix-sept ans, alla rejoindre son cadet à Port-Royal en 1608. A partir de 1609, écrit M. Rameau, "il y eut une suite toujours croissante de cultures et de défrichements dans le haut de la rivière, vers le lieu, probablement, qui fut plus tard appelé la Prée-Ronde. Non seulement la colonie possédait du bétail, mais on élevait des poulains, des veaux et des pourceaux." Les chevaux ici mentionnés paraissent avoir été importés de France en 1611.

Jeanne de Salazar, mère de Poutrincourt, décédée vers 1608, avait laissé à ce fils la baronnie de Saint-Just, en Champagne, et selon les apparences il en hypothéqua les revenus pour se mettre en état de préparer une nouvelle expédition en Acadie. Au commencement de février 1610, il partit donc du manoir de Saint-Just, et s'embarqua sur un bateau qui descendit l'Aube, puis la Seine jusqu'à Dieppe. Il amenait deux de ses fils: Charles, sieur de Saint-Just (c'est Biencourt), et Jacques, sieur de Salazar, âgés respectivement de dix-huit et quatorze ans, si je ne me trompe. Plusieurs gentilshommes le suivaient, en route vers l'Acadie; ce fut comme la seconde fondation d'un poste qui promettait cette fois de prospérer. Parmi ces gentilshommes étaient Thomas Robin de Coulogne,⁹ René Maheu, Belot de Montfort, de Jony et le sieur Bertrand, natif de Sézanne. Louis Hébert voulut revoir les lieux où il avait espéré s'établir pour jamais. Claude de Latour était du voyage, avec son fils Charles, âgé de quatorze ans. Claude de Latour, ou simplement Latour, car les uns en font un gentilhomme et les autres un simple maçon,¹⁰ observe M. Rameau, paraît avoir toujours été protestant, et tantôt français tantôt anglais. Il est nommé Claude Turgis de Saint-Etienne, sieur de Latour, et désigné comme venant de Paris, appartenant à la maison de Bouillon. Des revers de fortune l'avaient poussé dans le nouveau monde.

⁸ Chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, les de Monts se fixèrent en Allemagne. Le contre-amiral comte de Monts, actuellement au service de la Prusse, est le descendant direct du fondateur de l'Acadie.

⁹ Fils de M. de Sicoine, gouverneur de la ville de Dieppe, catholique plein de zèle et de pitié, dit le P. Biard.

¹⁰ Ces méprises sont très fréquentes dans nos archives. On ne peut les attribuer qu'à l'inadvertance de l'écrivain. J'ai vu le nom d'un juge avec le titre de charpentier.

Pontrincourt s'était assuré le service d'un prêtre nommé Jesse Fleche ou Fleuche ou Fléché, natif du diocèse de Langres, "homme de bonnes lettres", envoyé par Robert Ubal-dini, nonce du pape à Paris, et qui jouissait d'une réputation de science et de vertu. Les Souriquois donnèrent à cet ecclésiastique le surnom de patriarche, qui s'est transmis à tous les missionnaires de la Nouvelle-France. Les sauvages prononcent "patliasse"; ils appelaient "petits patliasses" les élèves de nos séminaires.

L'expédition mit à la voile le 26 février. "La saison était rude, dit Lescarbot, et les vents le plus souvent contraires, mais on peut bien appeler un voyage heureux quand enfin on arrive à bon port. Ils ne furent guère loin, qu'ils rencontrèrent, vers le Casquet, un navire de forbans, lesquels, voyant le dit sieur et ses gens bien résolus de se défendre si on les attaquait, passèrent outre. Le 6 de mars, ils rencontrèrent onze navires flamands, et se saluèrent l'un l'autre de chacun un coup de canon. Depuis le 8 jusqu'au 15, il y eut tempête, durant laquelle une fois ledit sieur, étant couché à la poupe, fut porté de son lit par-dessus la table, au lit de son fils." Quelques jours après l'Ascension, ils touchèrent à l'île Sainte-Croix, "là où le dit sieur fit faire des prières pour les trépassés qui y étaient enterrés dès le premier voyage du sieur de Monts, en l'an 1604." De ce lieu ils se dirigèrent vers Port-Royal. Le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, furent baptisés par M. Fleuche, Membertou et vingt autres sauvages; il y en eut plusieurs autres de baptisés du 14 au 16 août, le 8 et 9 octobre et le 1er décembre de cette année 1610: en tout cent quarante et un.

M. Fleuche, écrit Lescarbot, "s'empara de mon étude et de mes parterres et jardinages, où il dit avoir trouvé quantité de raves, naveaux, carottes, panais, pois, fèves, et toutes sortes d'herbes jardinières honnes et plantureuses. A quoi s'étant occupé, il y a laissé à son retour, qui fut le 17 juin 1611, un beau champ de blé à beaux épis et bien fleuri."

Les plus anciennes concessions de terres en Acadie datent de 1610. M. de Meulles, intendant de la Nouvelle-France (1685), en a vu les titres écrits et signés par Pontrincourt. Il est regrettable que les noms de ces premiers habitants de l'Acadie ne nous aient pas été conservés.

Le 8 juillet, trois semaines après l'arrivée à Port-Royal, Jean de Biencourt, baron de Saint-Just, fils aîné, repartit pour la France dans le dessein de préparer des renforts, tant en hommes qu'en argent et marchandises. En cette occasion, l'amiral de France honora ce jeune homme "du titre de vice-amiral en la mer du Ponant es côtes de delà." Lescarbot ajoute: "Ayant à nourrir beaucoup d'hommes au moins l'espace d'un an et plus, attendant une cueillette de blé, il était besoin d'une nouvelle charge de vivres et marchandises propres au commun usage tant de lui et des siens que des sauvages." Biencourt entra dans le port de Dieppe le 21 août.

Ce n'est certes pas l'activité et les bonnes conceptions qui manquaient à Pontrincourt. Son énergie surmontait les obstacles les uns après les autres. Assisté de ses fils, très jeunes encore, mais évidemment doués de courage et de capacités hors ligne, il agrandissait sa fondation et la voyait sur le point de prospérer par ses seules ressources. L'ambition de ce brave seigneur, qui travaillait plus qu'aucun roturier et risquait son bien au gré des événements, était de commencer une Nouvelle-France, dont il eût été le premier baron, et de laisser à sa famille un héritage conquis sur le domaine de cette grande Amérique inconnue. Il voyait déjà les campagnes remplaçant la forêt primitive, une population rurale heureuse et riche se répandre le long des côtes et dans l'intérieur du pays, les ports fréquentés par les navires marchands, des moulins, des fabriques, des usines produisant les mille choses

qu'exige la civilisation et qui rendent la vie plus supportable, — et par dessus tout cela, le drapeau de la France flottant dans la brise, salué par les acclamations d'un peuple nouvellement créé, défendu par les bras et les cœurs d'une jeunesse patriotique! Ce rêve ne devait pas se réaliser. Une jalousie s'éleva. Une force occulte sut contrecarrer les projets du digne gentilhomme. Il n'aimait pas les jésuites : on lui déclara la guerre dans ces quartiers. Déjà, en 1606, des personnes, sans doute bien intentionnées, lui avaient conseillé de demander des missionnaires à ces pères, mais il n'avait pu s'y résoudre. Le jour vint où sa colonie prit forme et annonça devoir prospérer : les jésuites se présentèrent et surent s'imposer. Notons que c'était au lendemain de l'assassinat de Henri IV, et que, grâce à Marie de Médicis et aux Italiens qui gouvernaient la France, les jésuites reparaissaient au pouvoir. Une observation de Lescarbot trouve sa place ici : "Quand il (Poutrincourt) aura de plus amples moyens, il pourra envoyer des hommes aux terres plus peuplées, où il faut aller fort et faire une grande moisson pour l'amplification de l'Eglise. Mais, il faut premièrement bâtir la république, sans laquelle l'Eglise ne peut être, et, pour ce, le premier secours doit être à cette république et non à ce qui a le prétexte de piété, car cette république étant établie, ce sera à elle à pourvoir à ce qui regarde le spirituel." Les jésuites savent s'emparer à la fois du spirituel et du temporel.

Mme de Guercheville, personne de grande piété, désirant contribuer à la conversion des sauvages, avait résolu de déboursier les sommes nécessaires à cet objet. Les jésuites se servirent de sa fortune et de son influence. En 1610, le roi Henri IV venait d'être poignardé, lorsque Jean de Biencourt¹¹ reparut en France dans les intérêts de l'Acadie. Mme de Guercheville, voyant que, malgré ses obsessions, Poutrincourt n'avait rien répondu relativement au projet de conduire des jésuites dans la colonie, et comprenant que ce seigneur perdait son principal appui dans la personne du souverain disparu, décida le sieur Robin à se charger d'une partie de la dépense des missions. Le jeune Louis XIII, guidé par sa mère, affecta cinq cents écus à l'entretien des religieux ; Mmes de Guercheville, de Verneuil¹² et de Sourdis firent cadeau de riches ornements de chapelle. Le père Christophe Balthazar, provincial des jésuites, désigna les PP. Biard (alors à Poitiers) et Enemond Masse pour missionnaires.

Arrivés à Dieppe le 24 octobre 1610, où était fixé l'embarquement, les pères eurent contestation avec les associés de Poutrincourt, qui étaient en devoir de faire radoubler le navire : deux marchands huguenots : Duchesne ou Duquesne¹³ et Dujardin ;¹⁴ ils se retirèrent au collège d'En. Sans se décourager, Mme de Guercheville fit une collecte en cour, racheta (quatre mille livres) les droits de ces marchands, et comme, après cela, il lui restait en main une certaine somme, elle en composa un fonds pour empêcher, disait-elle, que les pères ne fussent à charge à Poutrincourt, ¹⁵ laissant à celui-ci l'ordre de consacrer le revenu des pêcheries et du commerce des fourrures à l'entretien de Port-Royal, dont les administrateurs devaient être les sieurs Robin¹⁶ et de Biencourt, avec l'entente que les

¹¹ Il avait appris cet événement le 28 juillet, dans le voisinage de Terre-Nouve.

¹² Très compromise dans le complot qui avait abouti à l'assassinat du roi.

¹³ On dit qu'il fut le père du fameux marin de ce nom.

¹⁴ Selon Lescarbot, ils offraient de s'entendre avec des religieux mais pas avec les jésuites, disant que ceux-ci leur prendraient leurs biens.

¹⁵ Il n'eût plus manqué que d'obliger Poutrincourt à se charger de l'entretien des religieux, lui qui avait tant de peine à fonder sa colonie!

¹⁶ Le sieur Robin dévoué à Mme de Guercheville, laquelle obéissait aux jésuites.

missionnaires recevraient leur part des profits provenant de cette source. Le texte du contrat,¹⁷ passé le 20 janvier 1611, montre que les jésuites étaient mis sur le pied d'associés dans l'entreprise.¹⁸

La *Grâce de Dieu*, qui fit voile de Dieppe, le 26 janvier 1611, sous le commandement du capitaine Jean Daune et du pilote David, de Bruges, tous deux protestants, avec un équipage en bonne partie de la même croyance,¹⁹ amenait en Acadie les PP. Biard et Masse, Mme de Poutrincourt et Jean son fils aîné, regardé comme le chef de l'expédition. Le navire n'arriva à Port-Royal que le 22 mai. Il n'est pas dit que Mme Hébert fût retournée à Port-Royal avec son mari en 1610; peut-être se trouva-t-elle du voyage de 1611. En tout cas, le P. Biard écrivait de Port-Royal, au mois de janvier 1612: "Nous sommes vingt, sans compter les femmes."

Le P. Pierre Biard, né à Grenoble en 1565, enseignait la théologie à Lyon depuis neuf ans lorsqu'il fut désigné aux missions de l'Acadie. Il s'était offert dans le même but en 1608, et avait été accepté; mais, rendu à Bordeaux, ne recevant pas de nouvelles, il avait dû renoncer au voyage. "C'est un homme fort savant, gascon de nation, dit Lescarbot, duquel monsieur le premier président de Bordeaux m'a fait bon récit." Le P. Enemond Masse, né à Lyon vers 1574, appartenait à la compagnie de Jésus depuis 1594, et était devenu assistant du célèbre P. Cotton, prédicateur du roi. Entendant parler du nouveau monde, sa vocation de missionnaire se révéla; il quitta la cour avec joie pour suivre les fondateurs de l'Acadie.

Le 17 juin 1611, Poutrincourt repartit pour la France, amenant M. Fleuche et plusieurs hommes qu'il n'avait pas le moyen de nourrir. La poigne des jésuites l'attendait. En premier lieu, sa position était suffisamment vague pour le mettre dans l'embarras si on lui demandait des titres clairs touchant les terres de l'Acadie. Ensuite, il n'y avait qu'à lui proposer la compagnie des jésuites pour le déterminer à rompre avec ses projets. L'affaire fut conduite diplomatiquement. Les jésuites, puissants en cour, pouvaient exiger la révision des papiers de ce digne homme, moitié squatter, moitié seigneur, — mais avant tout l'âme de la colonisation de l'Acadie. Introduit dans la filière légale, il lui fallait se soumettre ou se retirer.

Mme de Guercheville continuait à recueillir des offrandes destinées aux missionnaires. Poutrincourt, très gêné dans ses finances, la trouva en apparence disposée à se joindre à sa société, qu'il disait être favorable à la conversion des sauvages et qui l'était en effet. Cette dame voulait donner mille écus pour l'armement d'un navire, moyennant quoi, elle participerait dans les bénéfices qui en résulteraient, et aussi dans les terres accordées par la couronne, soit immédiatement ou plus tard;²⁰ mais Poutrincourt s'était déjà taillé en imagination un vaste territoire à coloniser, dont il soutint qu'il était seigneur et maître. Appelé à produire ses titres, il n'en put rien faire, et vit bientôt qu'il s'était enfoncé; car Mme de Guercheville se retourna vers le sieur de Monts, dont les lettres patentes étaient, pensait-on, restées en vigueur, et qui lui céda ses droits. Les lettres

¹⁷ Il est aussi fait mention de Daniel de Quentoville, bourgeois, conseiller-échevin de la ville de Dieppe, comme intéressé dans les affaires d'Acadie.

¹⁸ En Acadie comme au Canada, ils soignaient leurs petites affaires temporelles.

¹⁹ Je cite ces faits pour montrer que Poutrincourt était encore maître chez lui, et qu'il prenait les Français tels qu'ils étaient, sans viser à l'exclusivisme.

²⁰ Pourquoi la spéculation vient-elle gâter le don de mille écus?

royales qui confirment cet arrangement accordent à Mme de Guercheville toutes les terres de la Nouvelle-France, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Floride, ne réservant à Poutrincourt que le seul Port-Royal. Quand on prend du pays, on n'en saurait trop prendre. Résultat bien net : Poutrincourt se voyait enlever ses droits, lui le colonisateur ; un ordre religieux redoutable, fameux par l'intrigue, allait marcher sur ses brisées. On lui dirait : Tu n'es plus maître dans ta maison. S'il résistait, on élèverait colonie contre colonie, pensant que "ceci tuerait cela."

La noble dame versa les mille écus au frère Gilbert du Thet, de la compagnie de Jésus, qui partait pour l'Acadie et qui devait, en route, les remettre à quelques marchands de Dieppe. Le P. Biard nous fait entendre amèrement que non seulement Poutrincourt eut l'adresse de tirer quatre cents écus de cette somme, mais encore qu'il plaça au commandement du navire un de ses propres employés, nommé Simon Imbert, "cendrier et ancien tavernier de Paris," à qui il avait fait la langue. C'était de bonne guerre. Il en avait le droit. Le vaisseau partit de Dieppe le 31 décembre 1611, et arriva à Port-Royal le 20 janvier. C'est à ce voyage, je crois, que furent amenés les chevaux que les Anglais enlevèrent de Port-Royal en 1613, et qu'ils mangèrent peu après, faute d'autre nourriture.

Qu'était Mme de Guercheville ? Une personne dévote, un instrument sous le pouce d'une compagnie habile et sans scrupule.

Antoinette de Pons, pieuse et belle, disent les chroniques du temps, s'était fait remarquer par son mérite et sa pitié, au milieu de la cour dissolue de Henri III. Le marquis de Guercheville, son mari, étant mort, le roi Henri IV avait eu pour la jolie veuve une passion assez prononcée. Il comptait bien emporter la place aussi lestement qu'il prenait les villes ; mais, cette fois, la vertu et la dignité de la sujette firent échec au roi. "Sire, lui dit-elle, mon rang ne me permet pas d'être votre femme ; j'ai trop de cœur pour devenir votre maîtresse !" Réponse d'autant plus belle que la noblesse se faisait souvent une gloire de ce honteux commerce. Et, sans plus de paroles, la marquise se retira à son château de La Roche-Guyon, sur la Seine, à dix lieues de Paris, où elle menait un train princier. Henri IV, toujours entreprenant, poussa un jour une partie de chasse de ce côté, et, sur la fin de la journée, il envoya un gentilhomme demander le couvert pour lui et quelques uns des siens, prétextant qu'il était trop loin de la capitale pour y retourner sans avoir pris du repos. Mme de Guercheville l'accueillit avec empressement, fit illuminer le château, commanda un souper somptueux, se montra aimable et prévenante comme une bonne et fidèle amie, déclara au roi qu'il était maître chez elle, et... monta en voiture pour aller coucher à deux lieues de là, chez une dame de sa connaissance ! L'aventure fit du bruit. Plus tard (1594), la marquise épousa, en secondes noces, Charles du Plessis, seigneur de La Rochefoucauld, comte de Beaumont, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de Henri IV, et, en cette occasion, elle joua une nouvelle pièce au souverain en refusant de prendre le nom de La Rochefoucauld, qui avait appartenu à la célèbre Gabrielle d'Estrées. Gabrielle s'était vue fiancée, d'autres disent mariée, avec Nicolas d'Arneval, seigneur de La Rochefoucauld-Liancourt, qui périt on ne sait comment, mais fort à propos, assure-t-on, pour la tranquillité de sa femme. En 1599, Gabrielle mourut. L'année suivante, Henri IV divorça d'avec Marguerite de Valois (la reine Margot) et épousa Marie de Médicis. En mémoire de la conduite de Mme de Guercheville (on la nommait toujours ainsi malgré son second mariage), ce prince voulut qu'elle occupât l'un des tabourets placés autour de la reine dans les

réunions d'éclat. Ce fut la première dame qu'il présenta à Marie de Médicis, lui disant : "Je vous donne une dame d'honneur qui est en vérité une dame pleine d'honneur." L'époux de Mme de Guercheville était alors gouverneur de Paris. A quelque temps de là, Mme la connétable de Lesdiguières, une coquine sieffée, entra à la cour ; le rang de son mari lui valut un tabouret élevé d'un ou deux degrés au-dessus de celui de la belle marquise. Or, Malherbe, le poète, qui ne manquait pas les occasions de placer ses épigrammes, assista un jour à une fête où la situation des deux dames éveilla son esprit caustique. "Je vois, dit-il, la vertu récompensée, et le vice encore mieux traité." Mme de Guercheville mourut à Paris en 1632, ayant été, comme on l'a vu plus haut, seigneuresse de toute la Nouvelle-France.

Jean de Biencourt disparaît après 1611. Son frère cadet, Charles, commandait à Port-Royal. Vers cette époque, il était constamment en voyage, soit sur mer ou parmi les Souriquois, ses amis fidèles. C'est "un jeune seigneur de grande vertu et fort recommandable," disait de lui le P. Biard en 1612. Il savait la langue des sauvages à la perfection et était devenu un véritable coureur de bois, sans jamais se plaindre du dur régime que lui imposait cette nouvelle existence.

Ici le désaccord entre Poutrincourt et les jésuites prit une forme sensible. Avec l'ardeur de son tempérament, le jeune de Biencourt s'opposait aux désirs des jésuites et refusait de reconnaître leurs réclamations à titre d'associés. En réalité ces pères étaient des intrus. Pour compliquer la situation, le fils de Pontgravé, appelé Robert, luttait d'influence, parmi les sauvages, contre le bouillant gouverneur de Port-Royal. On en vint à des voies de fait. La colonie devait souffrir de cet état de choses : elle s'affaiblissait en effet, au lieu de prendre des forces. Biencourt, voyant que les pères jésuites demandaient à retourner en France, s'opposa à leur départ. Il se sentait plus maître de la situation tant qu'il les tenait sous sa main. Il ne savait donc pas que les jésuites pêchent toujours en eau trouble. Néanmoins, l'avenir paraissait peu rassurant aux colons. Ce fut sans doute en ce moment (1612) que Mme de Poutrincourt abandonna Port-Royal avec ses enfants, car il n'est plus fait mention d'elle en ce lieu, et la suite des récits nous porte à croire qu'il n'y demeurait pas de femmes en 1613, lorsque les Anglais dévastèrent le poste.

Le frère Du Thet repassa en France au milieu de l'été de 1612, après l'apaisement des dissensions, et il induisit Mme de Guercheville à fonder un poste séparé. En conséquence, elle équipa un navire de cent tonneaux, capitaine Charles Flory, de Hableville, lequel, parti de Honfleur le 12 mars 1613, sous le commandement du capitaine La Saussaye, arriva à La Hève le 16 mai, d'où il se rendit à Port-Royal. La reine Anne d'Autriche, très portée pour les jésuites, avait contribué à l'achat des armes et de quelques munitions. A part les matelots, au nombre d'une quinzaine, il y avait à bord vingt-sept personnes, qui se proposaient d'hiverner dans le nouvel établissement. Le P. Jacques Quentin, jésuite, et le frère Du Thet, accompagnaient l'expédition, avec le dessein de retourner en France dans le même navire. Des chevaux et des chèvres, des approvisionnements pour une année, quatre tentes ou pavillons, etc., étaient transportés en même temps. La Saussaye ne trouva à Port-Royal que cinq ²¹ personnes : les deux pères jésuites ; Hébert, qui tenait la place de Biencourt (pendant que celui-ci était allé au loin chercher des vivres) ; Valentin Pageau, domestique des pères, et un engagé. Rien ne nous indique la présence de Mme

²¹ Cinq personnes dans le poste. Les autres n'étaient pas loin.

Hébert ; elle avait dû repasser en France avec Mme de Poutrincourt. C'est à Hébert que La Saussaye remit les lettres de la reine, enjoignant de relâcher les jésuites. Ceux-ci suivirent le capitaine, qui les conduisit aux Monts-Déserts, à l'entrée de la rivière Pentagoët, sur une île qu'ils nommèrent Saint-Sauveur, et où La Saussaye débarqua trente hommes. A la mi-juin, on fit les jardinages et les semailles. Les jésuites voulaient que leur comptoir fût le principal poste, le pivot, la clef de voûte des établissements français en Acadie ; mais Saint-Sauveur périt sous l'étreinte des Anglais, et Port-Royal resta debout malgré les Anglais et en dépit des jésuites.

"D'après une lettre mentionnée par Lescarbot, Poutrincourt serait parvenu à expédier à La Rochelle, en mai 1613, un mois et demi après le départ de La Saussaye, un navire chargé de provisions," dit M. Rameau ; — puis il ajoute : "Ce fait n'est pas très certain ; il n'est mentionné que dans l'édition de 1617."

Les Anglais de la Virginie pêchaient le long des côtes, en remontant au nord. A quinze ou seize lieues de l'île des Monts-Déserts, ils eurent connaissance, par les sauvages probablement, de la formation d'un poste français. Le capitaine Samuel Argall résolut de surprendre cet établissement. La paix régnait entre les deux couronnes, mais Londres et Paris étaient si loin ! Les navires anglais s'approchèrent donc de Saint-Sauveur. La Motte le Vilin, lieutenant de La Saussaye, alla au-devant d'eux, et, après un combat dans lequel le frère Du Thet fut tué, il lui fallut céder au nombre. La Saussaye était à terre en ce moment. Voyant le désastre, il s'enfuit dans les bois ; mais le lendemain il crut devoir se montrer. Argall le reçut avec une politesse apparente, lui demandant de produire sa commission... qu'il avait enlevée la veille du navire de La Motte ; naturellement on ne la trouva pas. Dès lors, les Anglais le traitèrent de forban, et pillèrent le poste. Après des pourparlers, voyant qu'il était à peu près impossible de renvoyer ses prisonniers en France, Argall leur proposa de les emmener dans la Virginie, ce qui fut accepté tout d'abord par quatre personnes, avec l'entente qu'on ne les molesterait point au sujet de la religion, et que, après un an de service, ils pourraient retourner en France. Finalement quinze hommes, avec les PP. Biard et Quentin, furent transportés à la Virginie. Le commandant de cette plantation, Thomas Dale, voulut les mettre à mort, mais Argall sortit alors de ses bagages la commission de La Saussaye et leur sauva la vie. Bientôt après, trois de ces infortunés moururent de maladie. En 1615, quatre autres étaient encore en Virginie. On ne connaît rien du reste de la bande. Retournons en Acadie.

Le père Masse,²² avec trente hommes, fut embarqué pour la Hève, où le navire de Pontgravé²³ et un autre bâtiment français les reçurent pour les rapatrier. La Saussaye paraît s'être échappé de Saint-Sauveur et avoir répandu l'alarme à Sainte-Croix et à Port-Royal. Argall le suivit de près, trouva ces deux postes abandonnés et y mit le feu. Biencourt était en course dans les bois. A l'aspect des ruines de ses maisons, ce jeune homme (vingt-deux ans) montra un courage digne de celui de son père. Selon Lescarbot, il aurait fait proposer à Argall un combat singulier, ou un combat entre un nombre égal d'hommes de part et d'autre. Hannay, dans son *History of Acadia*, ne mentionne point ce défi chevaleresque ; mais il dit que les deux chefs se rencontrèrent dans une prairie, accom-

²² Missionnaire au Canada, de 1625 à 1629 et de 1633 à 1646 ; il mourut cette dernière année à Sillery, près de Québec.

²³ La carrière de Pontgravé est celle d'un marin et d'un traiteur. Il fut le bras droit de Champlain à Québec.

pagnés de quelque suite, et que l'offre de Biencourt de diviser la traite entre les Anglais et les Français ne fut pas acceptée. Le 9 novembre, Argall se remit en route, et il arriva à temps dans la Virginie pour sauver la vie aux Français mentionnés plus haut.

Les PP. Biard et Quentin furent ramenés en Europe, après plusieurs mois d'une navigation accidentée. Aux îles Açores, ils surent rendre un service important au capitaine anglais qui les conduisait et qui, à partir de ce moment, se comporta à leur égard avec déférence. Quand ils furent rendus en Angleterre, les autorités françaises intervinrent en leur faveur; ils rentrèrent en France vers la fin d'avril 1614, et se réfugièrent chez les jésuites d'Amiens. La Motte le Vilin réussit à se rendre en Angleterre vers le même temps que les PP. Biard et Quentin. Mme de Guercheville envoya La Saussaye²¹ à Londres solliciter la restitution de son navire; ce fut tout ce qu'elle obtint. Le P. Biard a écrit des lettres datées de l'Acadie et de France, et une intéressante relation qui fut imprimée en janvier 1616. Il s'éteignit à Avignon le 19 novembre 1622.

En trois années (1610-13), dit ce missionnaire, il ne mourut de maladie à Port-Royal et à Saint-Sauveur que deux hommes, l'un de Saint-Malo et l'autre breton. Sans doute, les colons s'étaient acclimatés et savaient se pourvoir des choses nécessaires sous le rapport du vêtement, de l'habitation et de la nourriture. Poutrincourt avait accompli à Port-Royal, à la date de 1613, plus que Champlain lui-même n'avait pu faire à Québec. Sans l'acte de piraterie d'Argall, son établissement était en voie de prospérer, nonobstant la division des forces des Français en deux seigneuries ou colonies. Après de Monts, auquel revient l'honneur de la première année, tous les travaux, de 1606 à 1613, furent son œuvre et celle de ses fils: c'est pourquoi je me suis appliqué à démontrer que Port-Royal était devenu, en 1613, autre chose qu'un vulgaire poste de traite. Je vais maintenant expliquer ce qui eut lieu dans les années 1614-1623, et l'on se convaincra, d'une part, que les Français n'abandonnèrent point l'Acadie, et d'autre part, que cette occupation fut encore l'œuvre de la famille de Poutrincourt. J'ai mis en relief de Monts et ses mérites, Mme de Guercheville et ses louables intentions, Hébert et son dévouement, Lescarbot et son patriotisme; mais aucun d'eux ne saurait être comparé à Poutrincourt pour les sacrifices de temps, d'argent, et pour la persévérance indomptable dont il fit preuve, tout en étant animé des plus hauts motifs. L'impression créée en France par les événements de 1613 fut que tout était détruit: les jésuites ne parlèrent pas autrement. Si jamais ils ont su que Biencourt et ses hommes avaient conservé leurs postes et bâti de nouveaux forts, ils ont gardé "de Conrad le silence prudent."

Biencourt rassembla ses gens, fit réunir le bétail que les Anglais n'avaient pas aperçu, constata que son moulin était intact, que les terres promettaient une récolte pour l'année suivante si on les ensemencait, et, sans balancer, il fit ses préparatifs d'hivernement. N'ayant plus de provisions, il fallait vivre de chasse; mais cette chasse devint une source de richesse. Grâce aux sauvages, on se trouva, le printemps venu, en possession de nombreuses pelleteries, sur lesquelles Biencourt comptait pour relever Port-Royal. L'expérience acquise à l'égard du climat, du mode de logement, de la nourriture et des voyages dans ces contrées nouvelles, permit d'éviter les malheurs survenus en 1604 et 1605. La pêche ne fut pas négligée. Ainsi donc, au lieu de repasser en France sur les nombreux bâtiments qui sillonnaient les eaux de la presqu'île, ces courageux pionniers, se regardant comme ancrés

²¹ L'un de ses descendants, qui porte le même nom, est au nombre des plus savants archéologues de France.

dans le pays, voulaient s'y maintenir en dépit des orages et des contretemps de tous genres. Il est impossible de dire combien d'hommes demeurèrent avec Biencourt dans ces circonstances difficiles. Au moment de l'attaque d'Argall, les colons étaient occupés aux travaux des champs, sur le haut de la rivière Dauphine, à deux lieues du fort ; ils échappèrent facilement aux Anglais. Quelques uns, assure-t-on, se dirigèrent du côté du Canada ; mais rien ne nous fait croire qu'ils parvinrent jusqu'à Québec. D'autres ont pu s'embarquer pour la France sur les bâtiments de pêche. De Port-Royal à la Hève, on coupe aisément à travers la forêt. Ce qui paraît certain, c'est que la petite colonie ne renfermait plus aucune femme, sauf peut-être Marie Rollet, épouse de Louis Hébert, dont la date du retour en France n'est pas précisée.

Poutrincourt, ruiné par ses entreprises, n'en persistait pas moins à vouloir fonder un grand fief en Acadie. Pour cela il sollicitait de tous côtés des secours et une protection bien difficile à obtenir dans un tel moment. Il trouva enfin de l'aide chez certains marchands de La Rochelle qu'il lia au commerce des pelleteries ; puis, ayant équipé un navire de soixante-dix tonneaux, il mit à la voile le 31 décembre 1613, et arriva, le 27 mai, ²³ devant Port-Royal, où il fut reçu comme un envoyé de la Providence. Les terres, ensemencées l'année précédente, promettaient de belles moissons. La colonie, ravitaillée si à propos, reprit vigueur. En un instant on releva les édifices détruits ou écroulés, et tout revint à la vie.

Louis Hébert se rembarqua avec Poutrincourt, et tous deux étaient de nouveau à La Rochelle avant le 18 juillet 1614. Hébert rencontra en France Samuel de Champlain, qui le détermina à s'établir à Québec (1617), dont il fut le premier colon vivant du produit de sa terre. Bien qu'il ait demeuré à Port-Royal, on ne peut regarder comme sa descendance les Hébert de l'Acadie, qui sont de date très ancienne dans cette partie de l'Amérique, et qui comptent de nos jours plusieurs milliers de représentants parmi les divers groupes acadiens de notre Confédération ; mais il peut y avoir eu parenté entre les deux souches.

En 1614, Poutrincourt se rendit en Suisse dans l'intérêt de ses entreprises. Au moment où il se préparait à reprendre la route de Port-Royal, une circonstance se présenta qui lui devint fatale. Le prince de Conti s'agitait dans la Champagne ; il avait même pris les armes. Le maréchal d'Ancre, premier ministre, nomma Poutrincourt gouverneur de Méry-sur-Seine. Ce fut en défendant cette place que le seigneur de l'Acadie mourut, le 5 décembre 1615. Les soldats, qui le chérissaient, firent élever, à l'endroit où il succomba, une croix de pierre qui porte encore aujourd'hui le nom de *Croix de Poutrincourt*. Disons ce que devint sa famille, car il est à peu près le seul (sauf Hébert et La Saussaye) de ses compagnons sur lequel il nous reste de semblables renseignements. Il y a apparence que Mme de Poutrincourt décéda vers 1616. Son fils Charles, déjà qualifié de sieur de Saint-Just en 1611, entra dès lors en possession de la terre et domaine de ce nom, vu que Jean, le fils aîné, était mort à cette époque. Charles demeurait en Acadie et se nommait Biencourt ; on suppose qu'il ne se maria jamais. Jacques, troisième fils, continua la lignée de la branche dite Poutrincourt. Marié, le 1^{er} octobre 1622, avec Françoise, fille de Jean de Mornay, chevalier, seigneur d'Ambleville, du Guérard et de Reuilly, il eut pour successeur son fils Charles, qui épousa, le 9 novembre 1647, Edmée, fille de Jean de Tremolet, chevalier, seigneur de Gumery. Gabriel, fils de ces derniers, contracta alliance, le 8 mai 1696, avec

²³ Cinq mois de navigation dans une barque !

Marguerite, fille de Jean de Pelletier, seigneur de Montmort. De ce mariage naquit Christophe-Augustin-Gabriel, qui devint chevalier et mousquetaire de la garde du roi, et qui épousa, le 19 juin 1722, Marie-Anne, fille de Charles du Parc, seigneur du Plessis et du Meix. Leur fils, Christophe-Augustin, se maria, le 18 décembre 1758, avec Marie-Jeanne-Victoire, fille d'Edme-Thomas Sandrier, seigneur de Mailly. Leur fils, Ange-Pierre-Louis-François de Biencourt, reçu page de Monsieur, frère du roi, le 23 juin 1776, puis garde de marine au département de Brest, en 1779, périt vers 1783 sur la frégate la *Diane*, faisant partie de l'escadre du comte de Guichen. Dans sa personne s'éteignit la descendance du seigneur de Port-Royal. Le trisaïeul de Poutrincourt avait en pour frère Jean de Biencourt, dont la descendance subsiste seule aujourd'hui de toutes les branches de cette ancienne famille. Elle compte vingt-quatre générations en ligne directe, et est représentée par le marquis de Biencourt et ses trois fils dont l'un a pris récemment le nom de Poutrincourt.

La mort de Poutrincourt rompait ses projets et ceux de son fils, car celui-ci ne pouvait plus compter que sur lui-même. Ses ressources pécuniaires se bornaient à ce qu'il retirait de la traite. Son influence parmi les bailleurs de fonds et les armateurs était mince. Sans se décourager, néanmoins, il resta au poste et se prépara à braver la mauvaise fortune. Ses relations régulières avec la France cessèrent presque tout à fait. On ne voyait à Port-Royal aucun ménage purement français, mais il y restait quelques cultivateurs. Il semble certain que quelque métissage avait déjà eu lieu, bien que la chose soit contestée. Les éléments d'une colonie stable existaient d'ailleurs dans ces hommes formés à la rude école des années précédentes. On possédait des logements commodes. Les cultures étaient prospères. Le moulin à farine et un moulin à scie fonctionnaient. Les bestiaux se multipliaient. Le commerce avait pris une bonne direction par l'entremise des bâtiments de pêche. À l'aide de signaux on attirait les navires, qui livraient des produits européens en échange des pelleteries. Bientôt une station permanente fut établie au cap Fourchu, Yarmouth aujourd'hui, et reçut le nom de fort Lomeron. Des postes volants commencèrent à la Hève et au cap Sable. En attendant des jours plus heureux, c'étaient là des noyaux d'établissements très appréciables. Mais on fit davantage. Après le désastre de Port-Royal, Claude de Latour se bâtit un poste de traite à l'entrée de la rivière Penobscot, dans le Maine. Les Anglais de Plymouth l'en chassèrent douze ou treize ans plus tard. Il est le fondateur de cet établissement célèbre dans les guerres et les coups de main, de 1626 à 1713. La première dispersion des Acadiens accomplie par la razzia du capitaine Argall eut pour résultat, on le voit, de faire naître de nouveaux établissements sur les deux côtes qui regardent la baie de Fundy et même sur le rivage de l'Atlantique et le territoire du Maine. Je me permettrai aussi de supposer que Charles-Amador de Latour, âgé de dix-sept ou dix-huit années en 1614, dirigea son attention vers le fleuve Saint-Jean, où les fourrures abondaient et où il joua un si curieux rôle par la suite. Certes, avec de pareilles dispositions nos aventuriers, comme on les appelle, se montraient de dignes élèves de Poutrincourt; et il est bien malheureux que la France ait attendu vingt ans pour leur prêter main-forte. La continuité de l'occupation française sur ces côtes ne saurait être contestée. Les navires de la baie de Biscaye et même de la Normandie fréquentaient les postes de Biencourt et en retiraient des cargaisons de fourrures en place des armes, des vêtements, des outils qu'ils livraient aux habitants, et des babioles que ceux-ci destinaient à la traite avec les sauvages. Les ressources naturelles de Port-Royal en faisaient le quartier général de cette bande

hardie, moitié laboureurs, moitié coureurs des bois ; ce lien était le pivot sur lequel tournaient toutes les opérations, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de colonie sans l'agriculture.

En 1618, Biencourt fit demander aux autorités de la ville de Paris des colons, auxquels il promettait un établissement avantageux. Sa lettre est d'une grande valeur historique ; la voici : " Aux autorités de la ville de Paris. Du Port-Royal, en la Nouvelle-France, ce premier septembre 1618. Messieurs :—Comme ainsy soyt que la Société des hommes s'entretienne par un mutuel secours, j'ay pensé vous rendre un agréable service, si je vous donnais advrs de la chose qui importe grandement au bien de vostre ville, laquelle il est notoire estre une bonne partie de l'an sustenée de l'abondance de ce pays. ²⁶ Feu mon père, monsieur de Potrin-court et moi, avons, depuis quatorze ans en ça faict nos efforts d'estre utiles à la France en ce regard et planter icy le nom François et par mesme voye le nom de Dieu.

" Déjà tous ces peuples se disposaient à recevoir le Sainet Baptisme quand la mort funeste de mon dit feu Sieur &c., père arriva, ayant esté laschement ²⁷ tué pour le service du Roy au siège de Meri, sur Seine, il y a trois ans, ce qui a reculé l'œuvre commencée. Mais si cela doit estre regrettable, nous avons aussy à regretter que le nom François peu à peu s'évanouira icy, si l'on n'y donne ordre de bonne heure, et vous feront pour les Molues (la grande manne de vostre ville et de l'Europe que ce pais vous donne gratuitement) tributaire au gré de l'Anglois qui nous traite hostilement par deçà, en a chassé les Jésuittes, et yceux mesmes captifs avec leur équipage, bruslé nos habitations, ²⁸ et cet esté a encore pris un navire de Dieppe. Cependant, il peuple puissamment la Virginie et le Bermude, où il envoie des colonies tous les ans, et naguerrres est icy passé une flotte de cinq cens hommes avec nombre de femmes de ladite nation, laquelle s'est pourvue d'eau douce et de bois en mon voisinage. Il y a un conseil particulier pour la Virginie, et des escolles à Londres pour faire instruire les naturels du dit pais, et ils promettent bien aux Anglois que quand ils auront ce qui est au delà, ils auront aisément le deçà. ²⁹

" Ce n'est chose, messieurs, qu'il vous faille mespriser ; vous estes les Pères du peuple, c'est à vous pour veoir à ce qu'on ne luy arrache le pain de la main. Il faut donc prévenir le dessein de l'Anglois, puisque nous le voyons de loing, et pour veoir à ce que ce pais soit plustost habité de François et garny de deux ou trois forts le long de cette coste pour leur assurance et conserver la liberté de la pescherie de deçà qui vault tous les ans un million d'or à la France. Une petite despense fournira à cela, messieurs ; il faudrait un ou deux navires allans et venans qui conduiroient gratuitement ceulx qui vouldroient venir icy, et quelques petits fonds pour nourrir quelque tems les plus pauvres, comme il faut faire la première despense, moyennant quoy on pourroit retirer icy vos mandians valides, et soulager beaucoup de familles grévez de trop grand nombre d'enfans, voire mettre à l'aise plusieurs qui gémissent en secret et n'osent faire paroistre leur nécessité ; que si ces peuples barbares vivent au milieu des terres, pourquoy ne vivront point ceux à qui Dieu a donné l'invention

²⁶ Donc Paris s'approvisionnait de poisson et autres denrées en Acadie.

²⁷ Des princes du sang s'étaient révoltés. C'est en les combattant, par les ordres du roi, que Poutrin-court avait trouvé la mort. Je ne pense pas qu'il fût assassiné, comme le mot " laschement " le ferait croire.

²⁸ C'est l'affaire d'Argall, en 1613.

²⁹ Si j'ai compris bien, ceci veut dire : les sauvages des côtes promettaient aux Anglais de leur procurer l'Acadie, lorsqu'ils auraient fait de bons établissements en Virginie.

de tant de métiers et qui ont la France voisine, pour leur fournir les choses nécessaires aux dits métiers et à la vie.

"La terre est icy bonne au labourage, messieurs; la chasse y est abondante, et le poisson à foison, et je ne voudrois point avoir faict eschange du Pirou à cette terre, si une fois elle estoit sérieusement habitée."³⁰

"Faictes donc, messieurs, quelque petite despense, et ayez la gloire d'avoir icy planté le nom de Dieu et premiers estably ce pais et vous servir de nous tandis que vous le pouvez faire. Nous avons découvert toutes ces costes au peril de nos vies. Elles nous sont toutes cognues et avons l'intelligence et l'usage du langage de deçà.

"Souffrirez-vous que, pour peu de choses, le nom François soit honny par toute cette terre? Vous qui avez le navire"³¹ pour marque des trophées navales de vos ancestres, laisserez-vous périr cette gloire et n'ayderez-vous point aux navigations de la Nouvelle-France, qui vous rendra un jour abondamment l'usure de votre despense, car, outre la grande manne de ses poissons, ses bois et prés se rempliront bientôt, qui vous fourniront abondance de cuirs, graisses, chairs et laitages, d'où votre peuple aura du soulagement; comme aussy les bois de deçà vous fourniront de navires, de cendres et secours de bastimens que vous faites venir de Suède, Danemarck ou Mascovie, avec une navigation plus longue et périlleuse que celle-cy.

"J'aurois beaucoup de choses à vous dire cy-dessus, messieurs, lesquelles je laisse pour ne vous estre ennuyeux et vous dire que si ce pais a esté méprisé jusques icy, ça esté par ignorance et par la malice des marchans.

"On dit: il y a longtems qu'on parle du Canada et on n'en voit aucun fruit. Je répons qu'il y a longtems que nous ne sommes point assistez, et est aisé de parler entre oisifs ou assis dans une chaise.

"Seulement je vous représente l'Anglois,"³² vous laissant à considérer ses desseins, et sur ce je prie Dieu, messieurs, vous donner accroissement de toute prospérité. Votre très humble serviteur, POUTRINCOURT."³³

Il ne parait pas que la ville de Paris ait répondu à cet appel si éminemment patriotique. Force fut donc à Biencourt de recourir plus que jamais au trafic, ce qui était chose assez facile, mais moins glorieuse que le développement de la colonie agricole si bien conçue par Poutrincourt et son fils. Néanmoins, la lettre ci-dessus arrivait dans un moment favorable; elle ne dut pas être étrangère à la formation (1619) de deux compagnies dont l'une fut autorisée à faire la pêche le long des côtes, et l'autre à trafiquer des fourrures avec les sauvages de l'Acadie. Les pêcheurs s'établirent à Miscou, les traiteurs au fleuve Saint-Jean. Trois récollets furent envoyés à Miscou, à Port-Royal et au fleuve Saint-Jean, tant pour assister les Français que pour prêcher les sauvages. On assure que, en 1621, huit cents vaisseaux allaient et venaient de l'Acadie en France. La guerre de Trente ans commençait (1618); le royaume, agité par les révoltes des princes, allait passer aux mains de Richelieu.

Selon la remarque de M. Rameau, les récollets eurent cette utilité, de tenir rattachés à la civilisation les Français dispersés dans ces solitudes. Il ajoute: "Ils purent aussi

³⁰ Lescarbot disait la même chose.

³¹ Les armes de la ville de Paris sont un navire sous voiles.

³² Le 9 novembre 1620, les *Pilgrim Fathers* arrivèrent en vue du cap Cod pour fonder la colonie du Massachusetts.

³³ Ce nom est celui de Charles de Biencourt, second fils de Poutrincourt et de Claudine Pajot.

régulariser à diverses reprises quelques unes des unions grossières contractées entre les Français et les squaws... Il se constitua ainsi quelques rudiments de familles métisses, qui apportèrent plus tard un certain contingent d'utilité, lors de l'établissement des premières familles européennes."

La colonie du Massachusetts, fondée deux ans après la date de la lettre de Biencourt, confirmait les prévisions de cet esprit éclairé. Au mois de septembre 1621, un Ecossais, sir William Alexander de Menstrie, obtint du roi Jacques Ier, la concession de toute l'Acadie sous la dénomination de Nouvelle-Ecosse, et dressa un vaste plan de colonisation que Charles Ier approuva en 1625.

Biencourt mourut (1623) au moment où sir William tentait (1622-23) de prendre possession de la contrée au nom du roi d'Angleterre. Jusque-là, la troupe de Biencourt s'était recrutée des habitants fixes de Port-Royal, et assez régulièrement de matelots déserteurs, d'aventuriers et de pêcheurs, outre les sauvages, qui lui étaient très attachés. Tous ensemble, ils firent une si bonne contenance, que les premiers émigrants du seigneur écossais (1623) ne crurent pas devoir rester dans ces lieux et repartirent sans retard.

Charles de Latour, fidèle lieutenant de Biencourt, était tout désigné pour prendre sa place. Le fort Lomeron passa sous son commandement.³¹ Un autre fort, appelé Saint-Louis, construit dans le voisinage vers le même temps, se trouva aussi rangé sous les ordres de Latour.

En 1624, trois récollets arrivèrent de France, parcoururent le Nouveau-Brunswick, voyageant à pied, ce qui veut dire à travers la forêt, et se rendirent à Québec, en suivant la rivière Chaudière.

Je voulais m'arrêter à 1623, avec la fin de la carrière de Biencourt ; mais le successeur de ce dernier mérite quelques lignes touchant les premières années de son pouvoir comme chef de la colonie.

C'était un personnage singulier que Charles-Amador de Latour. On l'a un peu mêlé avec son père, et, comme il résulte de ce malentendu une double légende, je vais tâcher de remettre chacun d'eux à sa place. Charles était catholique et resta toujours bon Français. On le nommait tantôt Latour, tantôt le sieur de Saint-Etienne. Sa fille Jeanne, née vers 1626, et dont la mère était souriquoise, fut légitimée au berceau. Elle épousa Martinon ou Martin d'Arpentigny ou d'Arpentigny, plus tard seigneur sur la rivière Saint-Jean.

Un certain nombre de Français, déserteurs de navires peut-être, s'étaient rassemblés sur la grande rivière de la Hève et refusaient obéissance à Latour ; ils formaient même une bande rivale de la sienne. Par un manque d'attention des historiens, ces hommes ont été confondus avec ceux de Latour. Il ne faut pas s'y tromper : de même que Biencourt avait continué la tradition de son père, de même Latour adoptait les idées de Biencourt.

De 1604 à 1613, sous de Monts et Poutrincourt, l'histoire de l'Acadie est à présent assez bien fixée.

De 1614 à 1623, sous Biencourt, elle échappe à l'étude exacte et se prête à la légende. Avec Latour, elle combine les deux genres et captive l'imagination. Latour et plus tard Saint-Castin firent des héros de roman ; aussi les conteurs et les poètes se sont-ils emparés de leurs noms comme d'un bien appartenant à la littérature.

³¹ En 1631, on lui donna le nom de fort Latour.

Les désaccords survenus entre Richelieu et l'Angleterre aboutirent (1626) à des hostilités. Du camp de La Rochelle, au printemps de 1627, le cardinal signa l'acte constituant la compagnie des Cent-Associés, en vertu duquel le Canada et l'Acadie devenaient un territoire colonial sous l'ancien nom de Nouvelle-France. Charles de Latour résolut de faire des démarches pour renouer des relations avec la mère patrie et conserver son autorité dans les forts et sur les terres qu'il administrait. Il jeta les yeux sur son père, Claude de Latour, à qui les Anglais venaient (1626) d'enlever son poste de traite de Penobscot, et le vieillard s'embarqua, le 27 juillet 1627, porteur d'une lettre de son fils qui demandait au roi Louis XIII d'être nommé commandant de toute la côte de l'Acadie. L'accueil que lui fit le souverain n'est pas connu. A son voyage de retour (1628), il tomba dans la flotte de Kertk, qui venait de transporter quelques familles écossaises à Port-Royal, au nom de sir William Alexander, et fut pris.

Les expéditions du capitaine Charles Daniel au Cap-Breton, en 1629 et 1630 ; le retour de Claude de Latour en Acadie à la tête des Ecossais (1630), les combats qui s'en suivirent ; et le débarquement de Razilly, en 1632, avec des colons français, sont des faits connus. L'Acadie redevint possession française avouée. Cela n'empêche nullement Biencourt de prendre sa place dans l'histoire, tout ainsi que son père. A lui la gloire de la conservation de Port-Royal, et du développement des postes français dans la baie de Fundy ! A lui l'honneur d'avoir attiré l'attention de ses compatriotes sur ces belles contrées, cent fois parcourues, cent fois incomprises. A lui l'hommage de l'histoire, puisque ses projets étaient grands, justes, sages, praticables, et qu'il avait le courage de les exécuter malgré l'indifférence de la mère patrie. Après la descente d'Argall à Saint-Sauveur et à Port-Royal, les Anglais ne sont pas revenus dans ces parages ; qui donc empêchait les Français de France de s'intéresser à la colonie acadienne ? Ceci : on en avait chassé les jésuites, et la reine régente, toute à la dévotion des jésuites, voulait bien croire que c'était un établissement ruiné. Qu'importe que Poutrincourt et son fils travaillent avec succès et patriotisme, que Lescarbot réimprime ses livres, que le commerce persévère dans l'exploitation du pays : on en a chassé les jésuites, et les jésuites disent que tout est détruit !

Cependant Biencourt étendra son commerce, il conservera Port-Royal, il implorera du secours, demandera à la France des cultivateurs, des artisans, des hommes d'ordre ; il signalera le danger de l'approche des Anglais ; une féconde idée nationale l'animera ; mais non, l'histoire n'existe pas où les jésuites ne gouvernent point. Le réveil provoqué par Poutrincourt servira la cause des révérends pères, ou il ne servira à rien. Tant pis pour la France !

) à des hos-
constituant
nt un terri-
ut de faire
on autorité
Claude de
bscot, et le
mandait au
l que lui fit
la flotte de
nom de sir

; le retour
suivirent ;
its connus.
encourt de
nservation
y ! A lui
cent fois
ses projets
er malgré
et à Port-
es Français
s jésuites,
ait un éta-
succès et
us l'explo-
ruit !
plorera du
l'ordre ; il
'animera ;
provoqué
Tant pis

